



Guide de bonnes pratiques du cavalier

Cheval

Je monte un cheval en bonne santé, sans blessure, adapté à mon niveau et à l'effort demandé.

Je ne sors en extérieur que si je sais maîtriser mon cheval en toute situation.

J'utilise un équipement qui convient au cheval et à l'activité prévue (sans oublier licol, corde et longe d'attache, seau pliant en toile, trousse de premier secours humain et équin, et petit matériel de maréchalerie).

Je ménage ma monture en gérant son allure selon sa condition physique, la nature du terrain et le relief. Je marche à coté de mon cheval en début de randonnée pour que le matériel se mette en place et à la fin de la randonnée pour éviter les « gonfles » au passage de sangle.

Je prévois sur mon parcours suffisamment de points d'eau pour le cheval (certains villages n'ont plus de fontaines publiques, mais on trouve toujours un robinet d'eau à proximité des cimetières) et prévois une carte électronique et/ou au format papier afin de me situer en toute circonstance. Lorsque je pars pour plusieurs jours, je m'assure que mon cheval disposera de nourriture adaptée à chaque étape.

Lorsque je pars pour plusieurs jours, je réserve mon logement à l'avance et m'assure que l'infrastructure convient à mes besoins et à ceux du cheval.

Sécurité

Je choisis un équipement qui garantit ma sécurité (casque) et celle du cheval.

Je reste visible par tout temps et à toute heure en m'habillant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes de nuit.

J'informe un tiers de mon départ et des grandes lignes de mon itinéraire.

J'emporte les numéros d'urgence à contacter en cas de problème (hébergeur, médecin, vétérinaire, maréchal ferrant, etc.). Je suis assuré en « Responsabilité civile ». J'emporte le carnet de vaccinations de mon cheval à jour.

Environnement

J'adapte mon allure à l'état des chemins et ne les utilise que si leur état me le permet, afin de ne pas les rendre impraticables. En cas de neige, je me rends seulement sur des chemins stables pour éviter les dégâts.

Je respecte le travail des agriculteurs et veille à la quiétude des lieux et des animaux. Je ne sors pas des chemins et sentiers ou des pistes balisées, je ne traverse pas les cultures, prairies ou plantations. J'évite les champs d'herbe fauchés. Pour ne pas effrayer les animaux, je ne pénètre pas dans les pâtures, même si je referme la barrière après mon passage, et j'évite de les longer.

Je ne laisse pas mon cheval manger des arbres.

Je ménage les berges des rivières et ne me rends pas dans les zones protégées. Un cours d'eau doit être franchi perpendiculairement.

Je ramasse les crottins en zone urbaine.

Je ne jette pas mes déchets dans la nature et je ne fais pas de feu.

J'annonce spontanément les dégâts que j'ai pu occasionner.

Autres usagers

Je suis courtois-e avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours.

Je me comporte de façon à ne pas gêner ni mettre en danger les autres usagers (cyclistes, marcheurs).

Je passe au pas avant de croiser quelqu'un. Je me fais remarquer si j'approche par derrière.

Mon chien doit être sous contrôle, si besoin en laisse, afin qu'il n'effraie pas le bétail ou le gibier et qu'il ne représente de menace pour personne.

J'évite si possible les chemins très fréquentés.

Je suis particulièrement vigilant-e en période de chasse.

En cas de problème, je garde mon calme et cherche le dialogue.

Je laisse les gîtes propres après mon départ.

Circulation

Je demande l'autorisation du propriétaire avant d'utiliser un chemin privé ou de passer dans un champ.

Je respecte les interdictions et les règles de circulation routière.

Si je dois utiliser une route à plusieurs cavaliers, je marche en file indienne. Pour traverser une route, il est judicieux de se regrouper et traverser ensemble.

Les trottoirs sont réservés aux piétons ; je ne les utilise pas avec mon cheval.

Je referme les clôtures ou les barrières équestres.

En hiver, je respecte les consignes et réglementations émises pour l'utilisation des chemins équestres, ainsi que l'interdiction d'utiliser les pistes de ski de fond.

Je signale les anomalies rencontrées sur mon parcours.

Organismes à contacter pour plus de renseignements pratiques

Pour la France

Jura du Grand Huit

www.jura-tourism.com

Grandes traversées du Jura GTJ

www.gtj.asso.fr

Doubs Tourisme

www.doubs.travel/equestre

Chambre d'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr

Pour la Suisse

Jura Tourisme

www.juratourisme.ch

Jura Bernois Tourisme

www.jurabernois.ch

Réseaux équestres balisés du Jura et Jura bernois

www.re-beju.ch

Association suisse des randonneurs équestres

www.asre.ch

Fondation Rurale Interjurassienne

www.frij.ch

Office fédéral de l'agriculture

www.agate.ch